



Compteurs et poubelles dans garage privé

Par anonyme44000

Bonjour,

J'ai effectué la visite d'un appartement T3 qui fera partie d'une co-propriété (en cours de création) de 3 appartements dont un local commercial et un T1.

Dans le bien acheté, il est inclus un garage privatif avec une servitude permettant le passage à l'entrée du garage aux poubelles mais également aux compteurs Linky.

Je souhaiterais savoir s'il est possible de créer une cloison pour que le locataire du T1 n'est accès qu'à la partie poubelle + le compteur linky.

La clause doit-elle être indiquée dans le contrat ?
Il me sera envoyé rapidement et je sens une sorte de pression.

Merci d'avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Tant que vous n'avez rien signé, vous pouvez demander ce que vous voulez.

Le vendeur acceptera... ou pas, surtout s'il a d'autres candidats.

N'écoutez pas les bonnes paroles et ne croyez que ce qui est écrit.

Vous pouvez mettre l'existence de cette cloison comme condition suspensive dans le compromis.

Par anonyme44000

Merci pour votre réponse.

En effet, j'ai seulement signé une "intention d'achat" qui précise bien que ce n'est pas un engagement et qu'il y aura un compromis par la suite.

L'offre a été acceptée aujourd'hui et ils doivent m'envoyer un contrat à signer.

Je vais bien lire le contrat car même si c'est une affaire qui vaut le coup, la pose de cette cloison est tout de même un critère important.

Par yapasdequoi

Alors faites le écrire dans le contrat. Si vous signez sans, vous n'aurez plus de recours.